

Questions orales

de propositions contenant toutes les améliorations qui auront été apportées.

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Monsieur le Président, une vue d'ensemble est loin d'être la même chose qu'un projet de loi. Je le répète, on donne aux Canadiens une vue tronquée.

Chose certaine, une bonne façon de promouvoir l'harmonie dans ce secteur est de collaborer avec les provinces pour établir une réglementation qui soit semblable d'un bout à l'autre du pays. Pourtant, le ministre a repoussé l'invitation des provinces qui souhaitaient sa présence à la conférence annuelle des ministres chargés des institutions financières.

Pourquoi ce refus? Le ministre acceptera-t-il désormais de participer à ces conférences?

L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, si nous n'avons pas présenté tous les projets de loi ensemble, c'est, entre autres choses, parce que nous craignons de faire attraper une indigestion aux collègues de la députée au Sénat. Ils ont retardé l'étude de nos projets de loi. Nous ne voudrions surtout pas qu'ils se surmènent.

Des voix: Bravo!

M. le Président: La question portait sur les invitations lancées au ministre, je crois.

M. Loiselle: Deuxièmement, la députée serait probablement déçue si nous lui faisons parvenir le double des lettres reçues des ministres provinciaux, car ils n'ont que des éloges pour nos initiatives.

* * *

L'AGRICULTURE

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Je veux lui rappeler une promesse qu'il a faite il y a quelques jours.

Il a promis d'indemniser les agriculteurs pour la perte de marchés avec l'Irak. Je veux lui rappeler aussi que le gouvernement Trudeau a indemnisé les agriculteurs il y a une dizaine d'années pendant la crise en Afghanistan. Évidemment, cet embargo sur les ventes à l'Irak ne pourrait arriver à pire moment parce que les agriculteurs ont désespérément besoin de liquidités.

Je veux donc demander au ministre de l'Agriculture s'il peut faire une annonce maintenant à ce sujet.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le député saura qu'il a fallu deux ans au gouvernement Trudeau pour calculer les pertes subies. Nous suivons évidemment la situation de près. Si ce conflit cause vraiment du tort aux producteurs, nous en tiendrons compte.

Je pense que le député sait que l'embargo avait été imposé à l'automne 1979 et les indemnités n'avaient été versées, si je ne m'abuse, qu'à la fin de 1981. Je crois qu'il peut comprendre pourquoi.

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, il est inutile d'ergoter sur des dates. Prenons seulement les mesures qui s'imposent.

Outre la perte des marchés de l'Irak, les agriculteurs connaissent d'autres problèmes. Le nombre de faillites a beaucoup augmenté au cours des huit premiers mois de cette année, le revenu agricole risque de chuter de 67 p. 100 dans certains secteurs et, évidemment, les agriculteurs doivent eux aussi faire face à cette horrible TPS.

Le ministre a-t-il rencontré ou compte-t-il rencontrer les leaders du secteur agricole en vue d'élaborer un programme d'indemnisation?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, j'ai rencontré la plupart des leaders et des associations agricoles pour discuter de la situation, qu'ils comprennent fort bien d'ailleurs, contrairement au député qui a posé la question.

Je tiens aussi à rappeler au député que la plupart des engagements prévus dans l'entente à long terme concernant la vente de blé à l'Irak, sinon tous, ont été respectés pour 1990. Alors, comment pourrait-il y avoir des pertes importantes?

* * *

[Français]

L'HABITATION

Mme Marie Gibeau (Bourassa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Habitation). Le programme fédéral des coopératives d'habitation, qui avait été prévu pour une période de cinq ans, arrive à terme bientôt. Considérant les habitudes de logement des Montréalais, qui sont locataires dans une proportion de près de 75 p. 100 de leur lieu d'habitation, et donc pour qui ce programme revêt une importance primordiale, j'aimerais savoir quelles mesures l'honorable ministre entend prendre pour assurer que ce programme sera continué, et enrichi, pour tenir compte de la spécificité des Montréalais.